

Érasme et la France,

**colloque co-organisé par l'Université Lyon II et l'Université de Valenciennes :
appel à contributions.**

Le propre de la République des Lettres, telle qu'elle advient à la fin du XV^e et au début du XVI^e siècle, est de ne pas s'arrêter aux frontières politiques ou géographiques par lesquelles l'Europe est alors divisée. Or, de cette République, Érasme est sans aucun doute la figure la plus représentative. Méchamment, mais plaisamment qualifié de *mus errans* par ses ennemis, pour ses nombreuses pérégrinations, il incarne de son vivant même une certaine forme de cosmopolitisme, caractéristique de l'humanisme renaissant. Malgré ses infléchissements, cette image s'est maintenue à travers les siècles, et explique peut-être qu'il ne soit pas naturel d'envisager la pensée, l'œuvre, la réception de cet auteur à l'intérieur de cadres strictement nationaux. L'étude de Marcel Bataillon *Érasme et l'Espagne* (1937), qui continue de faire autorité, montre pourtant de quelle richesse peut être une telle perspective : malheureusement, elle n'a pas eu d'équivalent pour la France. Non que l'enquête ait été négligée : il suffit de songer aux travaux de Margaret Mann Phillips, d'André Stegmann, de Michael A. Screech, pour se souvenir qu'elle a déjà une longue histoire. Mais cette enquête a souvent pris la forme d'analyses ponctuelles, et c'est encore plus vrai dans les dernières décennies. On aimerait la relancer, par une réflexion plus englobante. La traduction française des *Adages* aux éditions des Belles Lettres, publiée cette année, paraît offrir une occasion propice à l'accomplissement de ce vœu : elle illustre d'ailleurs l'intérêt d'un travail collectif pour l'étude d'Érasme.

Les pistes auxquelles on pense pourront s'organiser autour des axes suivants, qui seront explorés au cours de deux journées distinctes :

Vendredi 12 avril 2013, à l'Université Lyon 2 : *Érasme – un malentendu français ?*

1. *Regards d'Érasme sur la France.* Comment la France et les Français sont-ils représentés dans les textes et dans la correspondance de l'humaniste ? Quels rapports a-t-il entretenus avec les auteurs, les imprimeurs, les libraires, les mécènes ou les puissants, français ou habitant en France ? Peut-on nuancer l'idée, communément reçue, d'une « gallophobie » d'Érasme ? Faut-il parler d'un « malentendu », comme on a pu le faire pour qualifier ses relations avec Guillaume Budé ou Jacques Lefèvre d'Étaples ? Le cas échéant, ce malentendu a-t-il des conséquences sur la réception, quelquefois contrastée, parfois même franchement négative, qu'auront connue son œuvre et sa pensée ?

2. « *Érasmisme* » et « *érasmiens* » en France. Sous quelles conditions ces catégories, dont Bataillon soulignait la fécondité, mais qu'il maniait avec prudence pour la sphère française, sont-elles pertinentes ? Jusqu'à quelle date peut-on les utiliser ? Quels sont les facteurs, politiques par exemple,

qui contribuent ou s'opposent à l'émergence d'un érasmisme – ou d'un anti-érasmisme – français ? Quelle place la figure d'Érasme occupe-t-elle dans la controverse théologique en France, depuis l'essor de l'évangélisme jusqu'aux guerres de religion, et même après ? Les controverses théologique(s) et littéraire(s) autour de cette figure s'articulent-elles les unes aux autres ? Si oui, de quelle façon ?

Vendredi 17 mai 2013, à l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis :
Postérités d'Érasme

3. *Lectures françaises d'Érasme*. Quels ont été ses textes les plus souvent publiés et traduits en France, à quels moments et pour quelles raisons ? Quel effet la mise à l'Index a-t-elle eu ? Par-delà une nécessaire approche quantitative, que peuvent nous apprendre ces éditions et traductions, les paratextes qui les encadrent, les annotations qui les accompagnent, sur la réception de ses œuvres ? En connaît-on des parodies, des pastiches ? Les réécritures en furent-elles nombreuses ? Jusqu'à quel point les « illustres lecteurs » que sont Marot, Rabelais, Montaigne, mais aussi des écrivains de renom plus modeste, se sont-ils nourris de cette lecture pour leurs propres écrits ? Érasme théoricien, auteur d'ouvrages sur l'art épistolaire, de traités de rhétorique ou de prédication, exerce-t-il une influence significative sur les lettres françaises ? Sa réception correspond-elle plutôt à la diffusion d'un « esprit érasmien », d'un style ironique et familier ainsi que d'une pratique virtuose de la déclamation ?

4. *Érasme en mouvement : état des lieux et perspectives*. L'image de l'humaniste n'a cessé de se modifier : plutôt que de fixer arbitrairement un *terminus ad quem*, on prendra donc soin de réfléchir aux étapes de cette évolution et d'en distinguer les principales dates, depuis la Renaissance jusqu'aux Lumières, du concile Vatican II jusqu'à nos jours. Mais on regardera aussi vers l'avenir. Malgré le travail considérable déjà réalisé par Jacques Chomarat, Jean-Claude Margolin, Daniel Ménager, Étienne Wolff, Jean-Christophe Saladin, et bien d'autres avec eux, les textes à éditer et à traduire en français restent encore très nombreux : quels sont les chantiers prioritaires ? les travaux en cours ? quelles difficultés, pour la diffusion contemporaine d'Érasme, ou simplement pour sa traduction en français ?

Les propositions de communication, de 300 mots environ, seront rédigées en français. On voudra bien les soumettre **avant le 1^{er} juin 2012** à Blandine Perona (blandine.perona@univ-valenciennes.fr) ou Tristan Vigliano (tristan.vigliano@univ-lyon2.fr). La réponse sera communiquée avant le 30 juin 2012.

Comité scientifique : Christine Bénévent (Université François-Rabelais, Tours) – Emmanuel Naya (Université Lumière, Lyon 2) – Anne-Pascale Pouey-Mounou (Université Charles-de-Gaulle, Lille 3) – Paul J. Smith (Université de Leyde).